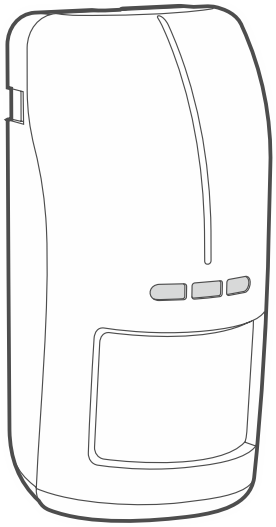
Outdoor Motion Detector

AOD-210

FR

Version du logiciel 1.06



CE

aod-210_BW_fr 08/26

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. +48 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.

Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

L'appareil répond aux exigences des réglementations techniques de l'Union douanière eurasiatique.

La société SATEL vise à améliorer constamment la qualité de ses produits ce qui peut occasionner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. Les informations actualisées concernant ces modifications sont disponibles sur notre site web.

N'hésitez pas à le consulter :

https://support.satel.pl

La société SATEL sp. z o.o. déclare que le type d'équipement radioélectrique AOD-210 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.satel.pl/ce

Icônes utilisées dans la notice

Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.

Note – suggestion ou information.

SOMMAIRE

1. Caractéristiques 2
2. Description 2
3. Installation 4
3.1 Conseils d'installation 4
3.2 Installer 5
4. Test 10
5. Remplacer la pile 11
6. Spécifications techniques 11

Le détecteur AOD-210 (Outdoor Motion Detector) utilise l'infrarouge et les micro-ondes pour détecter un mouvement. Il ignore les mouvements d'animaux pesant jusqu'à 20 kilogrammes. Le détecteur est conçu pour l'installation à l'extérieur des bâtiments. La notice s'applique au détecteur installé dans le système BE WAVE.

1. Caractéristiques

- Détection de mouvement à l'aide d'un capteur passif infrarouge (PIR) et d'un capteur micro-ondes (MW).
- Zone de couverture max. : 16 m x 16 m, 90° (fig. 9).
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de température.
- Immunité aux fausses alarmes causées par les objets qui bougent mais qui ne changent pas leur position (p. ex. des branches d'arbre).
- Contrôle de la zone anti-rampement.
- Fonctionnement dans la bande fréquence de 868 MHz.
- Communication radio bidirectionnelle cryptée AES.
- Diversification de canaux de transmission – 4 canaux permettant la sélection automatique de celui qui rend possible la transmission sans interférences avec d'autres signaux.
- Programmation des paramètres à distance.
- Mise à jour à distance du logiciel.
- Capteur crépusculaire intégré :
  – plage de mesure : 2 lx...250 lx,
  – immunité aux variations brèves et accidentelles de l'intensité lumineuse.
- Capteur de température intégré (plage de mesure : -40°C...+55°C).
- Indicateurs LED.
- Surveillance du système de détection de mouvement.
- Alimenté par pile CR123A 3 V.
- Contrôle de l'état de la pile.
- Protection antisabotage contre l'ouverture du boitier et le détachement de la surface de montage.
- Boitier résistant aux intempéries.

2. Description

Alarmes

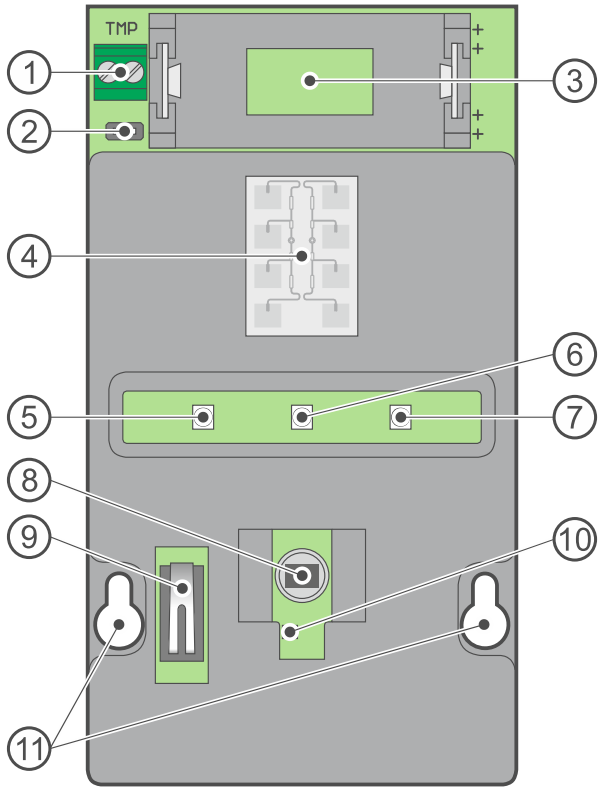
Le détecteur déclenche une alarme :

- après avoir détecté un mouvement dans l'espace protégé,
- après avoir détecté un défaut dans le système de détection de mouvement,
- après l'ouverture du contact d'autoprotection (alarme antisabotage).

i *Pour que l'alarme soit activée par le détecteur, il est nécessaire que les deux capteurs — infrarouge et micro-ondes — identifient un mouvement à moins de 4 secondes d'intervalle. À noter que le détecteur ne peut déclencher l'alarme que lorsqu'il est armé, car le capteur micro-ondes reste désactivé si le système n'est pas armé.*

Module électronique

1



La figure 1 présente le module électronique du détecteur.

(1) bornes TMP – entrée antisabotage (NC).

(2) broches d'activation/désactivation de l'entrée antisabotage. Si aucun contact d'autoprotection supplémentaire n'est connecté aux bornes TMP, un cavalier doit être placé sur les broches.

(3) logement (CR123A 3V).

(4) capteur micro-ondes. Le capteur s'active après la détection de mouvement par le capteur infrarouge si le détecteur est armé ou que le mode diagnostic est activé.

(5) indicateur vert LED.

(6) indicateur rouge LED.

(7) indicateur jaune LED.

(8) capteur PIR (pyroélément double).

(9) contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boitier.

(10) capteur crépusculaire.

(11) trous pour vis de fixation.

De l'autre côté du module électronique se trouve un contact d'autoprotection réagissant au détachement de l'embase de la surface de montage.

Indicateurs LED

Les indicateurs clignotent pendant environ 40 secondes après l'insertion de la pile (préchauffage du détecteur). Ensuite, ils restent allumés uniquement lorsque le mode diagnostic est activé. Ils indiquent :

- communication périodique – flash court de l'indicateur rouge.
- détection d'un mouvement par le capteur micro-ondes – l'indicateur vert est allumé 4 secondes.
- détection d'un mouvement par le capteur PIR – l'indicateur jaune est allumé 4 secondes.
- alarme – l'indicateur rouge est allumé 2 secondes.

3. Installation

Il y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte.

Les piles ne peuvent pas être écrasées, coupées ou exposées à des températures élevées (jetées au feu, mises au four, etc.).

N'exposez pas les piles à une très basse pression car il existe un risque de fuite de liquide inflammable, de fuite de gaz ou d'explosion de la pile.

Installez et remplacez la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.

Il existe un risque de blessure en cas de détachement de la sirène montée à plus de 2 mètres de hauteur.

3.1 Conseils d'installation

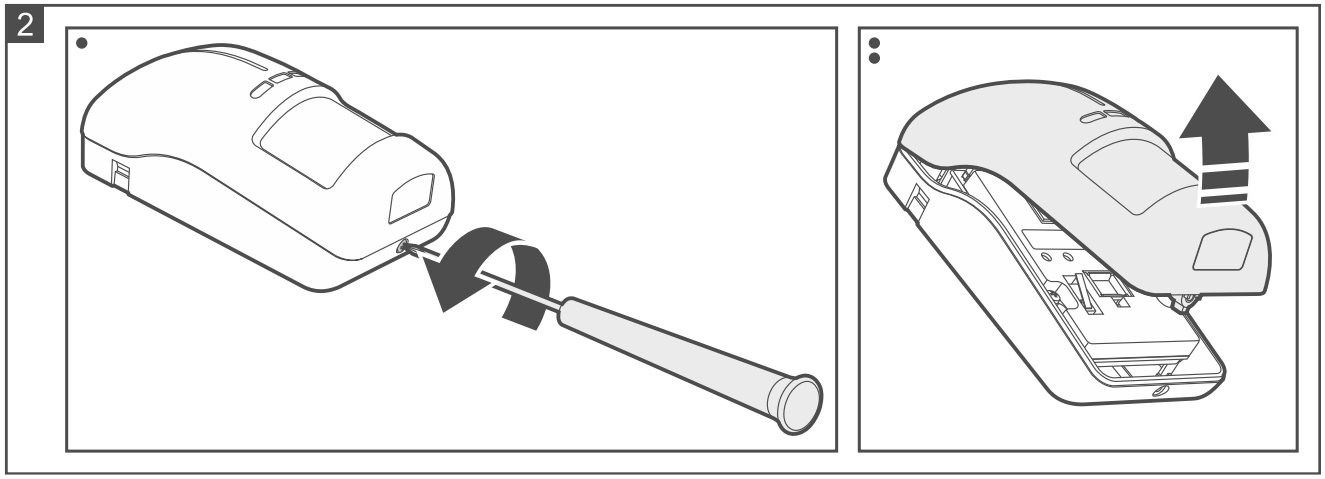
- Lors du choix du lieu d'installation, tenez compte de la portée de communication radio.
- Les murs épais, les cloisons métalliques, etc. réduisent la portée du signal radio.
- N'orientez pas le détecteur directement vers la lumière du soleil ou vers des surfaces reflétant la lumière du soleil.
- N'orientez pas le détecteur vers des sources de chaleur, des climatiseurs ou des ventilateurs.
- Les objets pouvant être mis en mouvement par le vent (p. ex. les branches, les buissons, les cordes à linge, etc.) doivent se trouver à 3 m au moins du détecteur.
- Aucun objet ne peut masquer le champ de vision du détecteur.
- Installez le détecteur à la hauteur recommandée de 2,4 m.

Le détecteur est insensible aux animaux domestiques lorsqu'il est installé à une hauteur de 2,4 m sans inclinaison verticale.

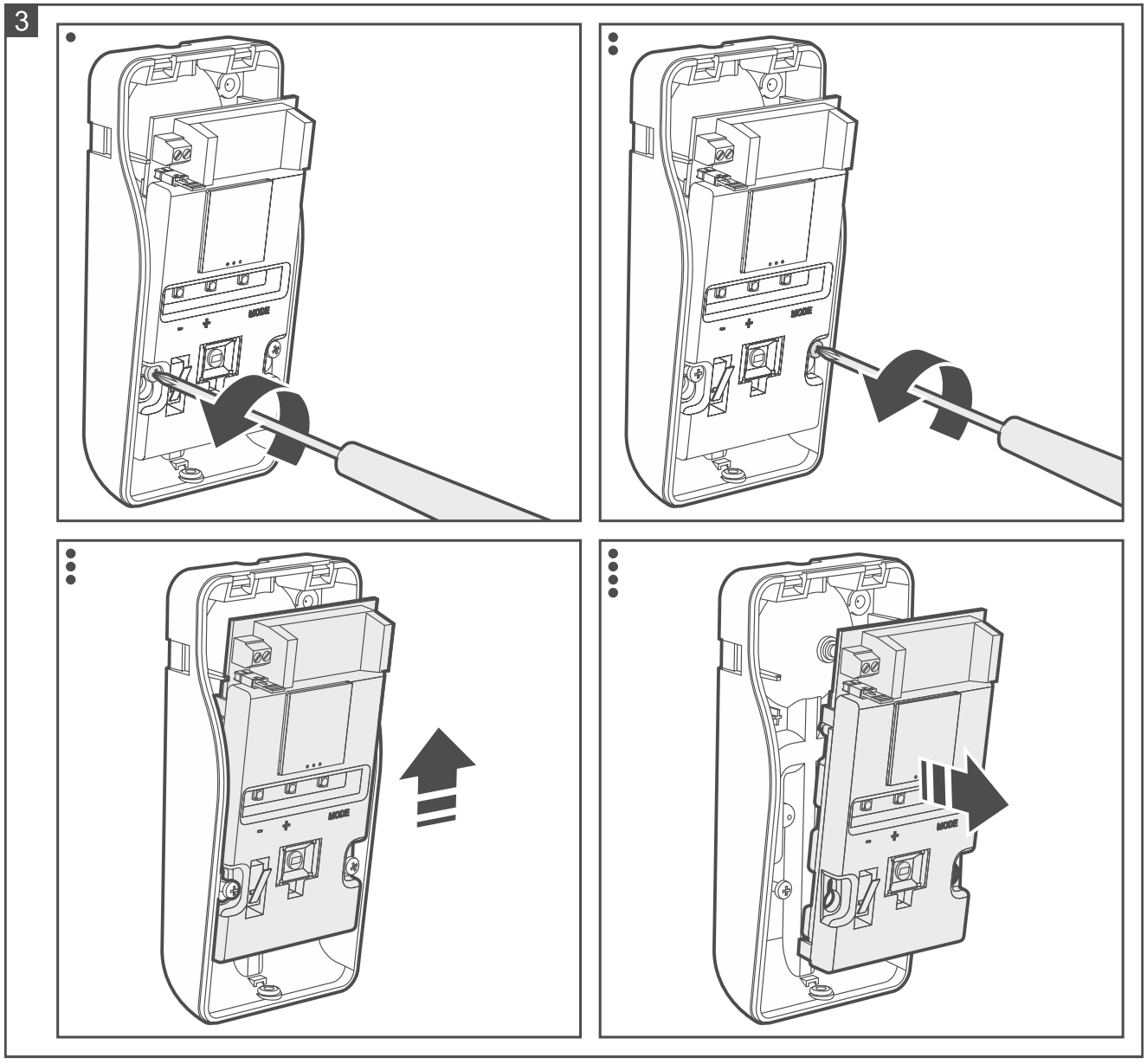
Si le détecteur est installé à l'aide d'un support angulaire ou à bille, l'installation d'un contact d'autoprotection supplémentaire est recommandée.

3.2 Installer

1. Ouvrez le boitier du détecteur (fig. 2).



2. Retirez le module électronique (fig. 3).



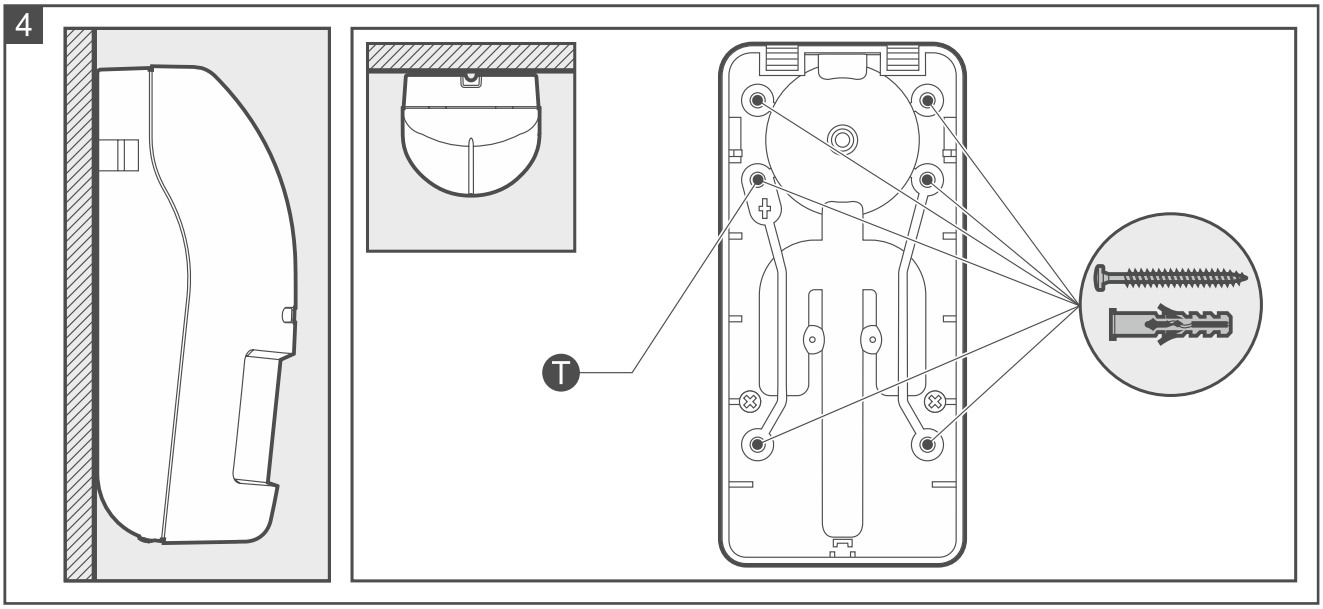
3. Vissez l'embase du boitier au mur (fig. 4), au support angulaire (voir « Installer sur le support angulaireangulaire ») ou au support à bille (voir « Installer sur le support à bille »). Utilisez des chevilles adaptées à la surface de montage (différentes pour le béton ou la brique, différentes pour des cloisons sèches, etc.).

Pour que le détecteur puisse détecter le détachement de la surface / du support, fixez une vis à l'endroit indiqué par le symbole T*, comme c'est indiqué sur la figure 4.*

Le détecteur doit détecter le détachement de la surface de montage / du support pour répondre aux exigences de la norme EN 50131 Grade 2.

Les supports sont vendus séparément. Le kit de BRACKET C comprend un support angulaire et un support à bille.

4



4. Remettez le module électronique dans l'embase du boîtier et fixez-le à l'aide de vis.
5. Si vous avez installé le détecteur sur un support et que vous avez utilisé un contact d'autoprotection supplémentaire (exigence de la norme EN 50131 pour Grade 2) :
   – vissez les fils de la borne d'autoprotection sur les bornes TMP (fil noir sur une borne, fil bleu sur l'autre),
   – retirez le cavalier des broches situées sous les bornes.
6. Ajoutez le détecteur au système (voir la notice du contrôleur du système WAVE ou de la centrale du système BE WAVE Hybrid). Lorsqu'une demande de mise en marche de l'appareil s'affichera, insérez la pile dans le détecteur.
7. Fixez la pile à l'aide du clip fourni dans la boîte.
8. Refermez le boîtier et bloquez-le à l'aide d'une vis.

Installer sur le support angulaire

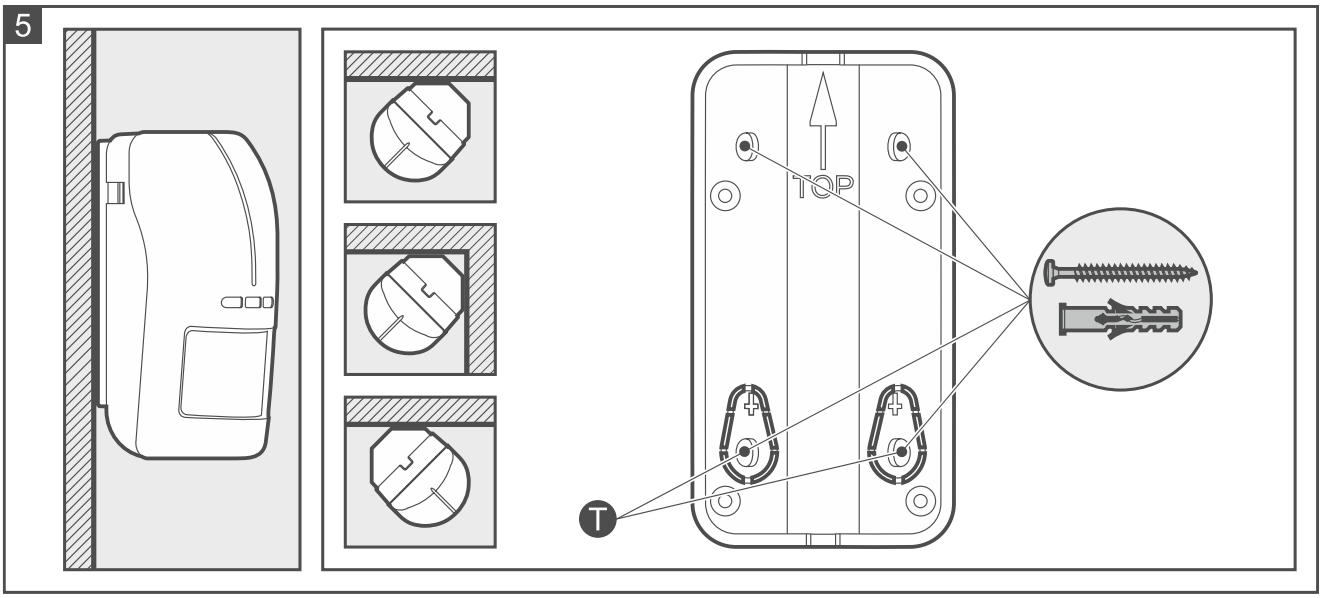
Si la détection du détachement du support de la surface de montage n'est pas requise, il n'est pas nécessaire d'installer le contact d'autoprotection supplémentaire (ignorez les étapes concernant son installation).

Pour répondre aux exigences de la norme EN 50131 Grade 2, le détecteur doit détecter le détachement de la surface de montage.

1. Faites des trous pour des vis dans le support angulaire (fig. 5).

Pour que le détecteur puisse détecter le détachement de la surface, fixez les vis aux endroits marqués du symbole Ⓣ de la figure 5.

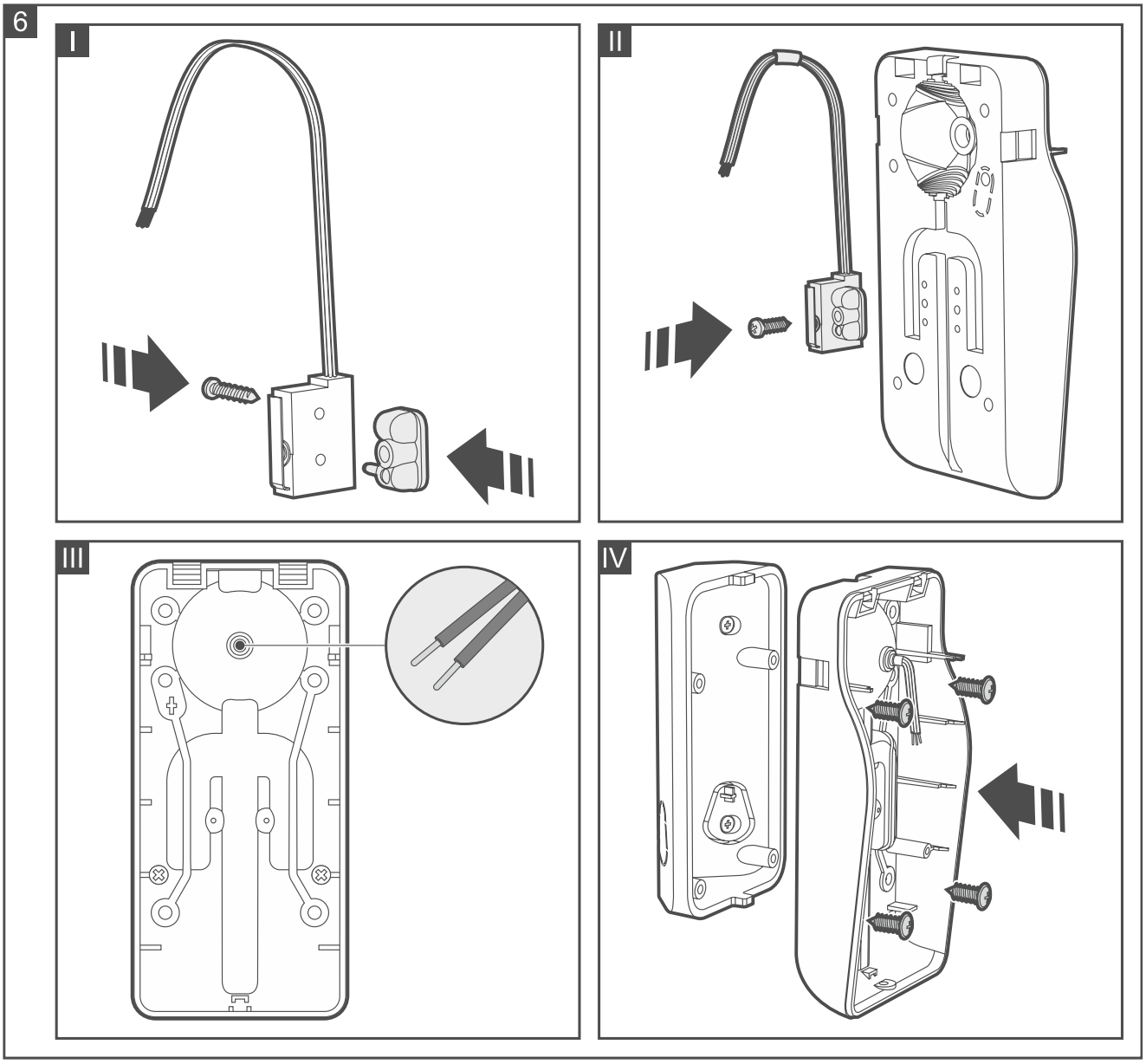
5



2. Placez le support angulaire contre le mur et marquez l'emplacement des trous de fixation.
3. Percez des trous dans la surface pour les chevilles. Utilisez des chevilles spécialement conçues pour la surface de montage (différentes pour le béton ou la brique, différentes pour les cloisons sèches, etc.).
4. Fixez le support angulaire à la surface de montage à l'aide de vis.
5. Installez le contact d'autoprotection supplémentaire :
   – vissez le support au contact d'autoprotection (fig. 6-I),
   – vissez le support avec le contact d'autoprotection à l'embase du boitier (fig. 6-II).

La figure 6 présente comment fixer le contact d'autoprotection dans l'une des deux positions possibles. Lors du choix de la position, il faut tenir compte du mode de fixation du support angulaire. Lorsque le contact d'autoprotection sera installé dans l'autre position, vissez le support au contact d'autoprotection de l'autre côté.

6. Faites un trou pour les fils du contact d'autoprotection dans l'embase du boîtier 6-III).



7. Faites passer les fils du contact d'autoprotection par le trou.

Il est recommandé de placer les fils du contact d'autoprotection dans une gaine thermorétractable. Cela réduit le risque de pénétration de l'eau dans le boîtier.

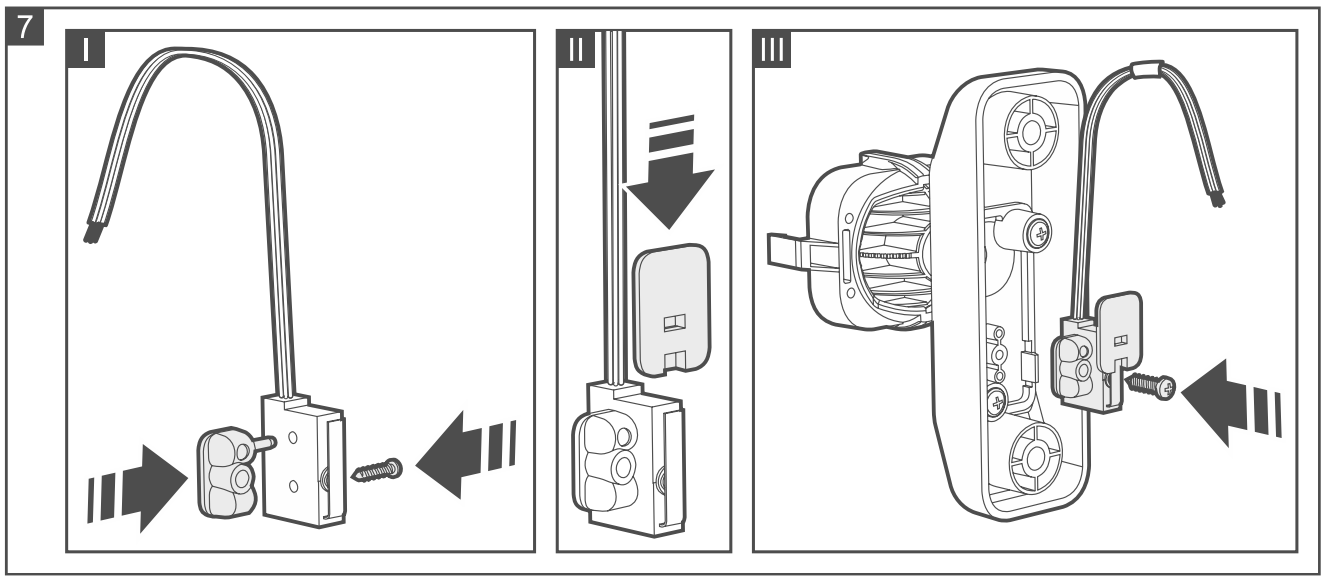
8. Vissez l'embase du boitier au support (fig. 6-IV).

Installer sur le support à bille

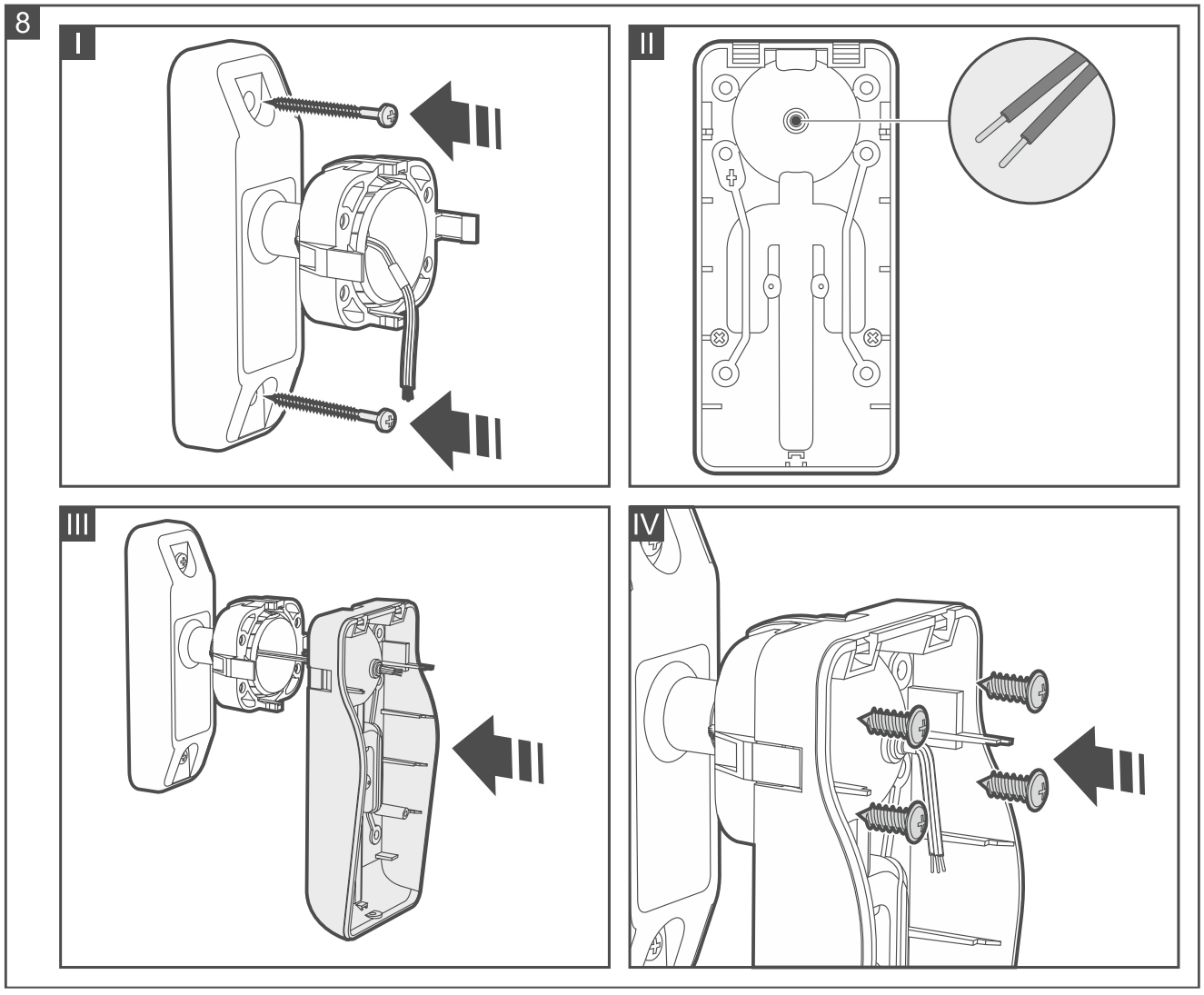
Si la détection du détachement du support de la surface de montage n'est pas requise, il n'est pas nécessaire d'installer le contact d'autoprotection supplémentaire (ignorez les étapes concernant son installation).

Pour que le détecteur réponde aux exigences de la norme EN 50131 Grade 2, il doit détecter le détachement de la surface du montage.

1. Installez le contact d'autoprotection supplémentaire :
   – vissez le support au contact d'autoprotection (fig. 7-I),
   – fixez une plaquette agrandissant la surface du contact d'autoprotection (fig.7-II),
   – vissez le support avec le contact d'autoprotection à l'embase du support à bille (fig. 7-III).



2. Faites passer les fils du contact d'autoprotection par le trou de la poignée du support.
3. Placez le support à bille contre le mur et marquez l'emplacement des trous de montage.
4. Percez les trous dans la surface pour les chevilles. Choisissez des chevilles spécialement conçues pour la surface de montage (différentes pour un mur en béton ou en briques, différentes pour les cloisons sèches, etc.).
5. Fixez le support à bille à la surface à l'aide de vis (fig. 8-I).



6. Faites un trou pour les fils du contact d'autoprotection dans l'embase du boîtier (fig. 8-II).
7. Faites un trou pour les fils du contact d'autoprotection dans l'embase du boîtier (fig. 8-III).

Il est recommandé de placer les fils du contact d'autoprotection dans une gaine thermorétractable. Cela réduit le risque de pénétration de l'eau dans le boîtier.

8. Vissez l'embase du boitier au support (fig. 8-IV).

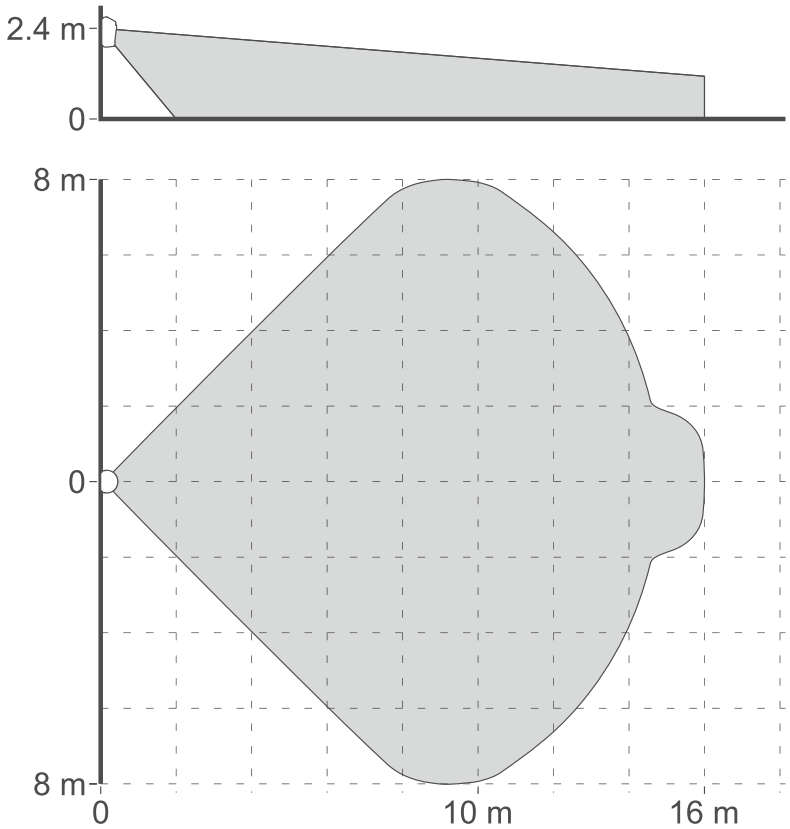
4. Test

1. Activez le mode diagnostic du système (voir la notice du contrôleur système BE WAVE ou de la centrale d'alarme BE WAVE Hybrid). Lorsque le mode diagnostic est activé, le capteur micro-ondes est actif, et le capteur crépusculaire réagit plus rapidement au changement de l'intensité de lumière.

Une fois le test de diagnostic activé, le calibrage automatique du capteur micro-ondes est effectué. Pendant les 10 secondes qui suivent l'activation du mode diagnostic, aucun objet en mouvement ne peut se trouver dans la zone de couverture du capteur micro-ondes, car cela empêcherait le calibrage correct du capteur.

2. Vérifiez si le déplacement dans la zone de couverture du détecteur fera allumer les indicateurs LED. La zone de couverture max. du détecteur installé à une hauteur de 2,4 m maximale est indiquée sur la figure 9.
3. Recouvrez le détecteur d'une boîte en carton ou d'un tissu épais et sombre, etc. Le détecteur devrait détecter la tombée de la nuit après 3 secondes.
4. Désactivez le mode diagnostic.

9



5. Remplacer la pile

Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

L'application Be Wave vous avertira de la pile faible. Remplacez-la dès que possible.

1. Dans l'application Be Wave / le programme Be Wave Soft, cliquez sur la pièce où le détecteur est installé.
2. Cliquez sur le nom du détecteur.
3. Activez la fonction *Remplacer la pile*.
4. Ouvrez le boîtier du détecteur.
5. Retirez la pile usagée.
6. Insérez la nouvelle pile.
7. Refermez le boitier du détecteur.
8. Dans l'application Be Wave / le programme BE WAVE Soft, activez la fonction *Débloquer l'appareil.*

6. Spécifications techniques

Bande de fréquence de fonctionnement	868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de communication radio (en espace ouvert)	jusqu'à 1500 m
Pile	CR123A 3 V
Durée espérée de vie de la pile	jusqu'à 2 ans
Consommation de courant en veille	75 µA
Tension de signalisation de la pile faible	2,75 V
Plage de mesure d'intensité lumineuse	2 lx...250 lx
Plage de mesure de températures	-40°C...+55°C
Précision de mesure de température	±1°C
Fréquence micro-ondes	24,125 GHz
Vitesse de mouvement détectable	0,3...3 m/s
Durée de démarrage	40 s
Hauteur de montage recommandée	2,4 m
Zone de couverture max.	16 m x 16 m, 90°
Normes respectées	EN 50131-1, EN 50130-4, EN 50130-5
Niveau de protection selon EN 50131-2-4	Grade 2
Classe environnementale selon EN 50130-5	IIIa
Températures de fonctionnement	-40°C...+55°C
Humidité maximale	93±3%
Niveau de protection IP	IP54
Dimensions	65 x 138 x 58 mm
Masse	182 g